



Loi travail – 12 septembre

Pourquoi la FSU appelle à l'engagement.

Tout au long du processus de mobilisation (grèves et manifestations) contre la Loi travail dite « El Khomry », la FSU s'est engagée aux côtés des organisations syndicales du secteur privé.

Le contenu des ordonnances dévoilé (jeudi dernier), il se confirme que la « nouvelle loi » amplifie le déséquilibre entre salariés et employeurs et va se traduire par moins de protection encore pour une grande majorité de salariés.

Par ailleurs, l'été a été « riche » de mesures frappant durement les fonctionnaires, les retraités, les précaires et les jeunes.

Dans notre secteur, la suppression annoncée de 839 contrats aidés va conduire à la disparition quasi totale de l'aide à la direction d'école et à des dégâts considérables pour l'encadrement au sein des établissements du 2nd degré. Quant aux « bénéficiaires » de ces contrats, ils vont être jetés de manière honteuse.

De manière générale, tous les reculs enregistrés dans le secteur privé affectent un jour ou l'autre la Fonction Publique. La fusion, par exemple, de toutes les instances représentatives du personnel, pourrait à terme remettre en cause l'existence des Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

Pour toutes ces raisons, la FSU 41, en toute cohérence et responsabilité, appelle l'ensemble des personnels de l'Education Nationale (écoles, collèges, lycées, services...) à débattre de la mobilisation pour le 12 septembre en s'appuyant sur le préavis de grève déposé par la FSU.

Pour la FSU 41

Le secrétaire départemental

Stéphane Ricordeau